



Université
de Lomé



CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL
SUR LES SCIENCES AVIAIRES

Appel à candidature du CERSA au programme de Recherche Post doctoral en Sciences Aviaires

INTITULE DU POSTE : Post doctoral en Sciences Aviaires de l'Université de Lomé

DESCRIPTION DE POSTE	PIECES A FOURNIR	LIEU DE DEPÔT DES DOSSIERS
<p>Dans le but de renforcer l'équipe de formation, trois (3) postes de post-doctorants sont disponibles au CERSA.</p> <p>Les chercheurs post-doc sont éligibles à un contrat d'un (1) an avec possibilité d'une prolongation.</p> <p>Dans tous les cas, le poste de post-doc ne dépassera pas deux (02) années.</p> <p>Les responsabilités du chercheur post-doc seront de :</p> <ul style="list-style-type: none">- identifier les besoins en termes de renforcement de capacités des parties prenantes de l'industrie avicole	<p>Les demandes comprendront :</p> <ul style="list-style-type: none">- une (01) demande adressée au Président de l'Université de Lomé, tenant lieu de lettre de motivation ;- un (01) curriculum Vitae d'une page ;- une (01) copie du diplôme ou attestation de Doctorat ;- un (01) exemplaire de chaque article publié. <p>Les candidats sélectionnés doivent soumettre les documents biométriques originaux et les relevés de notes et diplômes au secrétariat du CERSA à l'Université de Lomé.</p>	<p>LIEU DE DEPÔT DES DOSSIERS</p> <p>par courriel au CERSA</p> <p>cersa.univ.lome@gmail.com</p> <p>avec copie aux adresses suivantes :</p> <p>floradelali@gmail.com ; simplicekarou@hotmail.com werepit@hotmail.com</p>

et utiliser les besoins pour développer un module à court terme et des sujets de recherche ;

- participer aux activités de recherche et de formation du centre ;

- encadrer les étudiants dans l'élaboration et l'exécution des protocoles de recherche, dans la rédaction des mémoires et thèses ;

- aider à rédiger les articles scientifiques ;

- participer activement aux activités de production, de transformation et de commercialisation des produits du CERSA ;

- participer activement aux activités de formation théoriques et pratiques organisées par le CERSA.

CRITERES D'ELIGIBILITE

- être ressortissant d'un pays de l'Afrique occidentale et centrale ;
- être détenteur d'un Doctorat en biologie animale, sciences aviaires, agroéconomie, sécurité sanitaire des aliments, technologie alimentaire ou disciplines connexes avec mention très honorable ;
- avoir la capacité de travailler en équipe ;
- être libre de tout engagement professionnel ;
- une excellente connaissance de l'anglais est un grand atout.

Lomé, le 13 JAN 2022

Le Président de l'Université de Lomé,



Professeur Dodzi Komla KOKOROKO

DATE DE DEPÔT DES DOSSIERS

La date limite de candidature :

28 janvier 2022